



# Commission Départementale des Arbitres

## Procès-Verbal n°8

Réunion du : **Lundi 13 Septembre**

À : **18h30**

Présidence : **BOUREAU Cyril**

Présents : **Cédric DERVEAUX, Tom DE NUNZIO, Patrick FAUTRAD, Gérard IVORA, Pierre HOLLECKER, Georges PEZZOLI, Thierry WILLIG**

Visioconférence : **Bruno CHARETTE**

Excusés : **Michel ALEXANDRE, Jean REDAUD,**

Assiste(nt) à la séance : **Jean-François BECKER (observateur)**

### MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



**Le port du masque est obligatoire dans les locaux du district**

**A votre arrivée dans le hall d'entrée merci de présenter un Pass Sanitaire (attestation vaccinal ou test de - 72 heures)**



## CORRESPONDANCES :

### Ligue Méditerranée :

- Désignation du weekend 18 et 19 septembre 2021. Transmis à la Section Désignations.

### Arbitres :

- **M. DUVERGER Jean Christophe** : Demandant à être remis à disposition du District en Futsal.

- **M. MENDY Joseph** : Sollicitant le renouvellement de l'autorisation d'officier en Ligue Corse pendant ses déplacements professionnels. Accord de la CDA.

## DECISIONS :

### Indisponibilités Tardives :

La Commission sanctionne 1 arbitre, ce jour d'un retrait 3 pts et 75,00 € d'amende, pour une indisponibilité tardive non justifiée, moins de 3 jours avant la rencontre.

La Commission sanctionne 1 arbitre, ce jour d'un retrait de 2 pts et 50,00€ d'amende, pour une indisponibilité tardive non justifiée, moins de 7 jours avant la rencontre.

### Absence aux Stages de Rentrée :

La Commission sanctionne 5 arbitres, ce jour d'un retrait de 2 pts et 50,00 € d'amende pour absence non excusée au stage de rentrée.

## INFORMATIONS :

### Rattrapage des tests physiques :

La CDA a fixé la date du rattrapage des tests physiques au samedi 13 novembre 2021 de 08h00 à 12h00 dans un lieu restant à définir



### Détection du Département Technique :

Madame Ludivine REGNIER, CTD PPF, nous adresse le calendrier des manifestations du Département Technique pour la saison à venir.

La première date ayant lieu le mercredi 15 septembre 2021, la CDA a organisé une séance pratique à destination des arbitres stagiaires. Douze de ces stagiaires ont confirmé à ce jour leur participation.

### Accompagnements :

Le président de la CDA a informé ce jour les arbitres seniors confirmés de la décision du 07 Juillet 2021 concernant leur participation aux missions d'accompagnement des arbitres stagiaires (jeunes et seniors) à hauteur de 2 par arbitre.

## CONTACTS CDA :

La CDA rappelle qu'à partir du **vendredi 17h00**, le seul numéro à contacter en cas de problème lié aux désignations est le 06.07.16.54.54

## QUESTIONS DIVERSES :

### Règlement Intérieur :

Après la validation du règlement intérieur par le Comité de Direction, le secrétariat a procédé à sa mise en ligne sur le site du District via le lien :

<https://var.fff.fr/wp-content/uploads/sites/66/2021/09/Règlement-Intérieur-CDA.pdf>

### Listing Téléphonique Arbitres :

Le listing a été adressé dimanche à l'ensemble des arbitres du District ainsi qu'aux membres de la CDA. Il est rappelé que ce dernier est et doit rester confidentiel.

*Prochaine réunion du 20 Septembre 2021 à 18h30*

Président : Cyril BOUREAU

Secrétaire : Pierre HOLLECKER